

Communiqué de presse

Soirée de réception des confréries du Loir-et-Cher au conseil général

Le conseil général et la Société d'agriculture honorent les confréries du Loir-et-Cher jeudi 26 novembre 2009 à l'Hôtel du département.

Les 22 confréries qui sont invitées représentent la quasi totalité des productions locales et traditionnelles du terroir départemental. Elles sont les ambassadeurs de l'image du Loir-et-Cher au travers de leurs nombreux déplacements en France ou à l'étranger.

Cette soirée conclut le lancement de la cuvée 2009 du touraine-primeur en récompensant les confréries pour leurs multiples actions.

Le conseil général contribue à promouvoir ces produits de qualité

Le département nourrit une tradition d'asperges blanches, de champignons, de viticulture avec 5 AOC, de fromages avec 3 AOC et IGP. Plus récemment, d'autres productions spécifiques sont venues compléter ce panel comme l'asperge verte, le cassis, la pomme de terre ou l'oignon. Désireux de valoriser ce véritable patrimoine de la ruralité en Loir-et-Cher, le conseil général encourage la pérennité des savoir-faire à travers un vaste éventail de mesures. Ainsi, le Comité départemental du tourisme, en collaboration avec les producteurs locaux, a-t-il élaboré une charte afin de garantir un service de qualité aux touristes souhaitant découvrir et apprécier ces produits. Ce réseau a été mis en place avec les différents syndicats d'Appellation d'origine contrôlée, vins et fromages du département.

« Le Loir-et-Cher bénéficie d'un patrimoine connu au-delà de ses frontières avec les châteaux de Blois, Chaumont-sur-Loire, Chambord. Mais son rayonnement s'étend aussi à son patrimoine gastronomique comme la célèbre tarte Tatin, inventée à Lamotte-Beuvron. Aussi, nos confréries sont-elles garantes de ce patrimoine, composante essentielle de l'économie locale loir-et-chérienne ».

Jean-Marie Janssens, vice-président du conseil général en charge de l'agriculture, du développement et de l'écologie rurale

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Stéphane Fradet : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – stephane.fradet@cg41.fr